

---

# LES CONCOURS INTERNES DU CPPH



## PETIT GUIDE DES MEMBRES

12 septembre 2023

Richard Tétreault



---

# PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

- Les concours internes visent à promouvoir la participation et l'excellence en photographie permettant aux membres de soumettre leurs photos à une appréciation externe.
  - Un jugement photo contient une part de subjectivité. Il est normal que l'appréciation d'un jugement varie d'un membre à l'autre, mais les membres doivent garder à l'esprit que les juges choisis agissent bénévolement au meilleur de leur connaissance.
  - Le membre doit être l'auteur des œuvres qu'il soumet aux concours. Dans le cas d'images modifiées à l'aide d'un logiciel d'imagerie, le membre devra être l'auteur de tous les éléments qu'il inclut dans l'œuvre, y compris tous les traitements.
  - Il est interdit de présenter une photo d'une œuvre d'art picturale à deux dimensions ou d'un détail de cette œuvre.
  - Aucun ajout à une photo ne peut résulter d'un post traitement utilisant de nouvelles fonctionnalités utilisant l'intelligence artificielle.
-

---

# PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

- Toute photo soumise doit respecter le thème et les modalités propres à chaque concours.
  - Aucune image, qu'elle soit numérique ou imprimée, ne doit contenir une signature ou un filigrane.
  - Tout jugement s'effectue à l'aveugle par un ou des juges extérieurs au Club.
  - Le choix du ou des juges appartient au directeur des concours après consultation du conseil d'administration (CA) et prise en compte de suggestions de membres. Les critères servant au choix des juges sont 1) la compétence du juge (certification ACAP ou solide expérience de jugement ou appréciation consensuelle de plusieurs membres du Club) et 2) les disponibilités budgétaires du Club.
-

---

## 1. Thèmes - concours internes 2023-24

### Concours non noté - 3 octobre 2023

Le Québec ma patrie  
Thème libre

### Concours noté 1- 14 novembre 2023

TH1 Ponts, tunnels et routes (SPPQ)  
TH2 Musique (ACAP)  
TH3 Thème libre

### Concours noté 2 - 30 janvier 2024

TH1 Téléphone intelligent (ACAP)  
TH2 Humain (SPPQ)  
TH3 Thème libre (imprimé)

### Concours noté 3 - 5 mars 2024

TH1 Nature et paysage (SPPQ) (imprimé)  
TH2 Québec ma patrie (ACAP)  
TH3 Thème libre

### Concours noté 4 - 16 avril 2024

TH1 Animalier (SPPQ)  
TH2 Artistique (ACAP) (imprimé)  
TH3 Thème libre

À chacun des concours notés, les membres pourront présenter une photo dans deux des trois thèmes choisis pour le concours dont l'un des trois est un thème libre au choix du photographe.

Une œuvre soumise à un concours interne ou une œuvre similaire ne peut avoir été soumise à un autre concours interne, quelle que soit l'année. Une œuvre soumise à un concours SPPQ ou ACAP, qu'elle ait été retenue ou non pour représenter le Club, peut cependant être aussi soumise à un concours interne.

---

---

# SOUSSION DE PHOTOS

---

- Toutes les photos format numérique seront soumises au format JPEG ayant un maximum de 1920 (largeur) x 1080 (hauteur) pixels. Une bordure blanche discrète est admise lors de la transmission de photos numériques.
  - Les noms des fichiers doivent respecter le format suivant : l'identification du thème, le titre de la photo et le nom de l'auteur. Le titre de la photo ne peut contenir plus de 25 caractères. EX :TH1-Elvire-Sylvie Drapeau.jpeg ou TH2-Les Misérables-Victor Valjean.jpeg.
  - Pour chacun des thèmes, les fichiers numériques des photos présentées doivent être envoyés par courriel au responsable des concours, avec le titre et le nom de l'auteur, au plus tard le lundi de la semaine précédant le concours du mois courant.
  - Aucun ajout à une photo ne peut résulter d'un post traitement utilisant de nouvelles fonctionnalités utilisant l'intelligence artificielle (ex: fonction generative fill de Photoshop Beta).
  - La seule adresse pour faire parvenir vos titres et vos photos numériques est: [concours@cph.ca](mailto:concours@cph.ca)
-

---

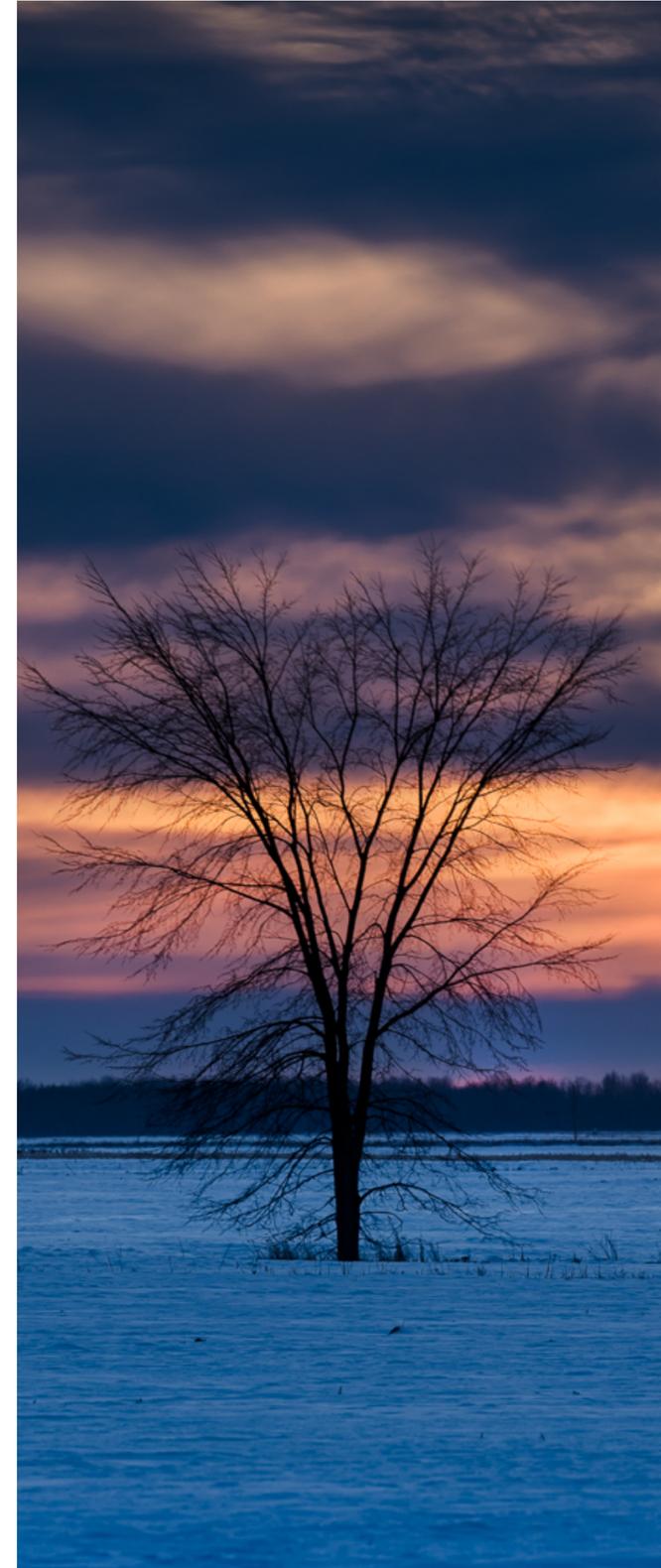
# PRÉPARER VOS PHOTOS POUR IMPRESSION

---

- La dimension la plus courte doit avoir au moins 8 pouces
  - La photo doit être insérée dans un passe-partout
  - Celui-ci doit mesurer 16 x 20 pouces
  - Il peut être noir ou blanc
  - Vous devez indiquer le titre de la photo et votre nom au verso
-

---

# PETIT GUIDE DES MEMBRES



---

# SUJETS PRÉSENTÉS

---

1. Principes généraux
  2. Règles générales
  3. Soumission de photos
  4. Jugement
  5. Préparer vos photos pour une impression de qualité
  6. Critères de la SPPQ
  7. Critères de l'ACAP
  8. Questions
-

---

# PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

- Les concours internes visent à promouvoir la participation et l'excellence en photographie permettant aux membres de soumettre leurs photos à une appréciation externe.
  - Un jugement photo contient une part de subjectivité. Il est normal que l'appréciation d'un jugement varie d'un membre à l'autre, mais les membres doivent garder à l'esprit que les juges choisis agissent bénévolement au meilleur de leur connaissance.
  - Le membre doit être l'auteur des œuvres qu'il soumet aux concours. Dans le cas d'images modifiées à l'aide d'un logiciel d'imagerie, le membre devra être l'auteur de tous les éléments qu'il inclut dans l'œuvre, y compris tous les traitements.
  - Il est interdit de présenter une photo d'une œuvre d'art picturale à deux dimensions ou d'un détail de cette œuvre.
  - Aucun ajout à une photo ne peut résulter d'un post traitement utilisant de nouvelles fonctionnalités utilisant l'intelligence artificielle.
-

---

# PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

- Toute photo soumise doit respecter le thème et les modalités propres à chaque concours.
  - Aucune image, qu'elle soit numérique ou imprimée, ne doit contenir une signature ou un filigrane.
  - Tout jugement s'effectue à l'aveugle par un ou des juges extérieurs au Club.
  - Le choix du ou des juges appartient au directeur des concours après consultation du conseil d'administration (CA) et prise en compte de suggestions de membres. Les critères servant au choix des juges sont 1) la compétence du juge (certification ACAP ou solide expérience de jugement ou appréciation consensuelle de plusieurs membres du Club) et 2) les disponibilités budgétaires du Club.
-

---

# RÈGLES GÉNÉRALES

---

- Il y aura cinq (5) concours internes durant l'année dont un non noté.
  - Le concours non noté comprend deux thèmes soit le thème - Le Québec, ma patrie et un thème libre au choix du photographe.
  - À chacun des concours, les membres pourront présenter une photo dans deux des trois thèmes choisis pour le concours dont l'un des trois est un thème libre au choix du photographe.
  - Une œuvre soumise à un concours interne ou une œuvre similaire ne peut avoir été soumise à un autre concours interne, quelle que soit l'année. Une œuvre soumise à un concours SPPQ ou ACAP, qu'elle ait été retenue ou non pour représenter le Club, peut cependant être aussi soumise à un concours interne.
-

---

# SOUSSION DE PHOTOS

---

- Toutes les photos soumises en format numérique seront soumises au format JPEG ayant un maximum de 1920 (largeur) x 1080 (hauteur) pixels. Une bordure blanche discrète est admise lors de la transmission de photos numériques.
  - Les noms des fichiers doivent respecter le format suivant : l'identification du thème, le titre de la photo et le nom de l'auteur. Le titre de la photo ne peut contenir plus de 25 caractères. EX :TH1-Elvire-Sylvie Drapeau.jpeg ou TH2-Les Misérables-Victor Valjean.jpeg.
  - Pour chacun des thèmes, les fichiers numériques des photos présentées doivent être envoyés par courriel au responsable des concours, avec le titre et le nom de l'auteur, au plus tard le lundi de la semaine précédant le concours du mois courant.
  - La seule adresse pour faire parvenir vos titres et vos photos numériques est : [concours@cpvh.ca](mailto:concours@cpvh.ca)
-

---

# JUGEMENT

---

- Avant l'envoi des photos au juge, le directeur des concours s'assure de les anonymiser et leur attribue un numéro comprenant l'identification du thème et le titre attribué par l'auteur.
  - Le juge et les membres pourront accéder à l'intégralité des fichiers des photos soumises par l'intermédiaire d'un lien (DropBox ou autre) envoyé par courriel une semaine à l'avance sauf pour les photos imprimées. Ils pourront ainsi s'exercer à juger et noter les photos et comparer par la suite leurs notes avec celles du juge invité.
  - L'évaluation des photos est faite par l'approche critériée de la SPPQ ou de l'ACAP. Il appartient au juge de décider l'approche qu'il compte utiliser et de la faire connaître préalablement au directeur des concours. Au besoin, les notes sont converties sur 100 par le directeur des concours.
  - Une photo qui ne respecte pas les prescriptions du présent règlement ou la description du thème doit être disqualifiée par le directeur des concours. En cas de doute, le directeur des concours peut consulter un membre ayant une expérience de jugement de concours.
-

---

# JUGEMENT

---

- Tout désaccord d'un membre, concernant une photo présentée, devra être exprimé en privé au directeur des concours. Celui-ci prendra la question en délibération et rendra une décision après consultation s'il le juge à propos.
  - La soirée de jugement n'est consacrée qu'à la présentation des photos et à leur évaluation et appréciation par le juge. Sauf raison de forces majeures, la soirée de jugement a lieu en présence.
  - Les œuvres seront présentées à l'écran avec le titre afin que le juge puisse formuler des commentaires constructifs sur chacune des photos présentées. Le responsable des concours mentionnera le nom de l'auteur, la note attribuée par le juge ainsi que le rang pour chacune des photos présentées. Si deux photos obtenaient une note ex-æquo, le rang qui suit sera alors sauté.
  - Le silence est requis lors des concours. Aucun commentaire positif ou négatif ne devra être exprimé dans la salle pendant le jugement.
-

---

# JUGEMENT

---

- Le directeur des concours transmet les résultats au responsable du site du Club qui affiche ensuite sur le site le résultat de chacune des cinq (5) premières photos de chacun des thèmes dans la semaine suivant le jugement. Le fichier Excel des résultats est aussi transmis à chacun des membres du Club.
  - Les cinq (5) photos gagnantes de chacun des concours feront automatiquement partie de l'exposition de fin d'année. Les photos imprimées gagnantes seront conservées par le Club, après les concours dans ce but. Elles seront remises aux membres après l'exposition.
-

---

# PRÉPARER VOS PHOTOS POUR IMPRESSION

---

- **Résolution idéale:**

Cela correspond à la quantité de pixels sur une longueur donnée. Cette valeur est exprimée en PPP (pixel par pouce). Plus cette valeur est élevée, plus la densité des pixels est grande et plus la photo contient du détail.

- **Comment calculer la résolution?**

Si vous désirez une impression de 15 x 10 pouces

$15 \times 300 = 4,500$  ppp,  $10 \times 300 = 3,000$  ppp

La résolution sera 4,500 x 3,000 ppp

- **Comment trouver cette information?**

PC - clic droit et propriétés

Mac - clic droit et lire les informations

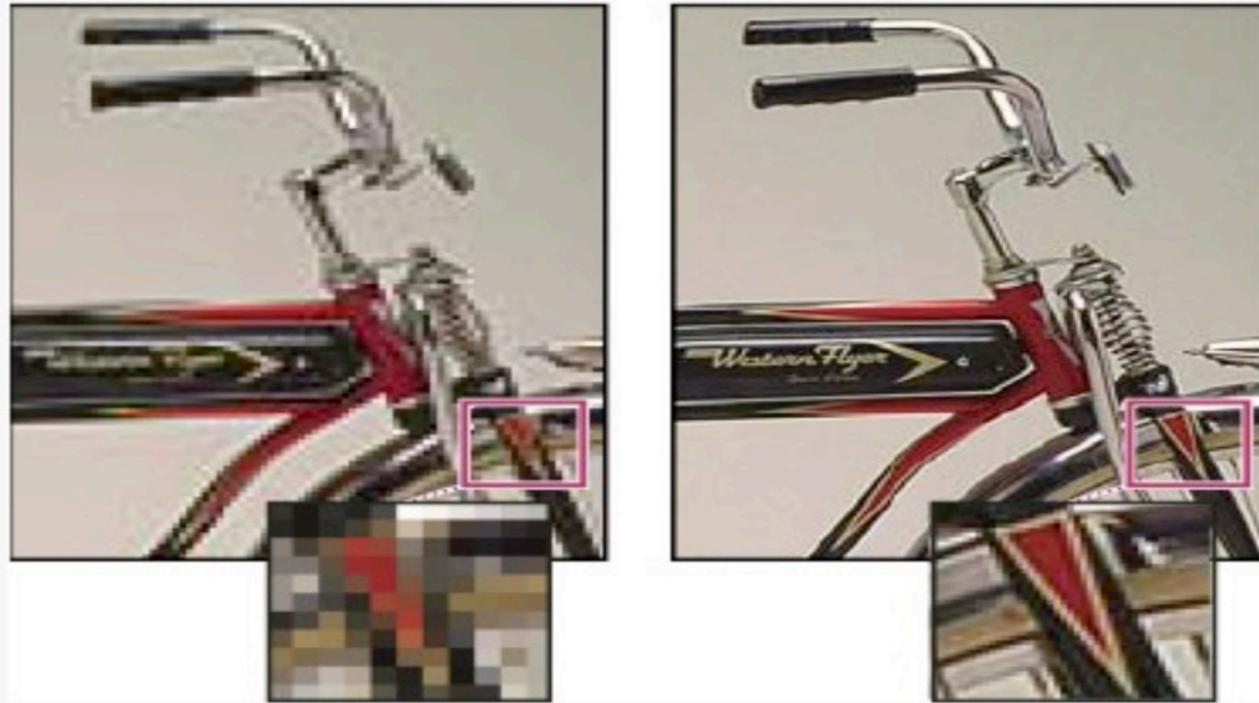
---

---

# PRÉPARER VOS PHOTOS POUR IMPRESSION

---

- La dimension la plus courte doit avoir au moins 8 pouces
  - La photo doit être insérée dans un passe-partout
  - Celui-ci doit mesurer 16 x 20 pouces
  - Il peut être noir ou blanc
  - Vous devez indiquer le titre de la photo et votre nom au verso
-



*Même image avec une résolution de 72 ppp et de 300 ppp et un zoom de 200 %*

# CRITÈRES DE LA SPPQ

<b>GUIDE D'ÉVALUATION</b>	
<b>Technique (25%)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Mise au point</li><li>✓ Profondeur de champ</li><li>✓ Contrôle de l'éclairage</li><li>✓ Contraste des couleurs</li><li>✓ Harmonie des couleurs</li></ul>	<b>Communication (25%)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Intérêt suscité par la photo</li><li>✓ Clarté du message</li><li>✓ Émotion, sensibilité, intensité du message</li></ul>
<b>Composition (25%)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Centre d'intérêt</li><li>✓ Cadrage du sujet principal</li><li>✓ Équilibre des masses</li><li>✓ Organisation picturale</li><li>✓ Zones distrayantes</li><li>✓ Éléments coupés</li><li>✓ Éléments superflus</li></ul>	<b>Originalité (25%)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Angle de prise de vue</li><li>✓ Innovation ou déjà vu</li><li>✓ Choix du sujet</li><li>✓ Choix des objectifs, des filtres et du montage</li></ul>

<b>GRILLE DE POINTAGE</b>	
Faible	60 à 64
Sous la moyenne	65 à 69
Acceptable	70 à 74
Bonne	75 à 79
Très bonne	80 à 84
Excellente	85 à 89
Supérieure	90 à 95
Chef-d'œuvre	96 à 100

Cette grille est la référence pour déterminer le pointage de toute photo.

---

# CRITÈRES DE L'ACAP

---

*Le titre d'une image peut être utilisé par les juges lors de l'évaluation d'une soumission. Les participants doivent donc veiller à choisir un titre qui complète ou contribue à la vision ou au message présenté dans l'image.*

*Les juges attribueront des notes en se basant principalement sur les composantes "émotionnelles" de l'image, en tenant compte de valeurs telles que la créativité et l'impact émotionnel. L'accent sera mis en second lieu sur les aspects "techniques", puis sur la "composition".'*

*Les facteurs techniques et organisationnels, tels que l'exposition, la netteté, la mise au point, l'espace et la composition, ne seront pris en compte que dans la mesure où ils soutiennent ou ne renforcent pas la vision créative et la narration. Les images ne seront pas pénalisées dans la notation pour des infractions aux règles dites techniques, telles que la mise au point, si cela n'a pas d'importance pour la vision créative et la narration.*

*De même, les juges tiennent compte, dans leur notation, de la mesure dans laquelle l'utilisation par le candidat de techniques telles que la couleur, le monochrome, le duo et la polychromie, contribue ou soutient la vision créative et la valeur narrative de l'image.*

---